

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [89] (2001)
Heft: 1455

Artikel: République et canton du Jura : pionnière en matière d'égalité
Autor: Marti Gigon, Karine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour mieux faire connaître le travail effectué par les Bureaux romands de l'égalité, ceux-ci collaborent épisodiquement avec *l'émilie* en présentant leurs activités dans les pages du journal. Cette fois-ci, c'est le bureau du Jura qui expose ses projets.

République et canton du Jura: pionnière en matière d'égalité

En 1979, le canton du Jura se dotait du premier bureau d'égalité entre femmes et hommes de Suisse. Avec l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura, naissait le Bureau de la condition féminine!

KARINE MARTI GIGON*

En reprenant le bureau jurassien en janvier 1996, j'ai pu constater avec admiration l'énorme travail effectué par les premières femmes qui s'occupaient d'égalité dans notre région. Parties de rien en 1979, nous nous retrouvons aujourd'hui avec un véritable service à la population:

- Nous offrons une **permanence gratuite** pour toutes les personnes ayant une question ou un problème à résoudre en matière d'égalité ou de condition féminine.
- Nous mettons à disposition du public une **bibliothèque spécialisée**. Notre centre de documentation renferme des dossiers très complets concernant les grands thèmes sur lesquels nous travaillons. De nombreuses étudiantes y font appel pour étayer leurs travaux scolaires.
- Nous avons développé une **collaboration intercantonale** fructueuse. Plusieurs actions d'informations et de sensibilisation ont ainsi pu être mises sur pied à une large échelle.
- Au sein de l'administration, notre **rôle de «service expert»** en matière d'égalité est reconnu et apprécié. Un travail permanent d'échange et de collaboration transversale est ainsi réalisé.

Nos actions

Parmi nos grands dossiers, **l'insertion des femmes dans le monde économique** nous occupe prioritairement depuis 1996. Notre programme de législation est d'ailleurs orienté en ce sens et de nombreuses actions sont ainsi réalisées. Rappelons notamment celles menées en matière d'orientation et de formation professionnelle pour les jeunes filles:

- Campagne de sensibilisation «Les métiers n'ont pas de sexe»
- Campagne «Susciter et encourager les vocations d'apprentiEs dans les métiers techniques»
- Campagne «Promouvoir la maturité professionnelle auprès des filles»
- Remise du Prix «Vive les Pionnières» jusqu'en 1999, puis, du Prix «D'un pas vers l'égalité»
- Mise en place d'un programme d'emploi temporaire pour les demandeuses d'emploi
- Ouverture d'une classe d'informatique avec 50% des places réservées aux filles

- Participation à la création d'un centre de ressources pour créatrices et créateurs d'entreprises (Creapole)
- Mise sur pied d'un forum transfrontalier intitulé «FEMMES: EGALITE SANS FRONTIERES!»

Hier, aujourd'hui, demain... Mais revenons à l'évolution de notre service: de «Bureau de la Condition Féminine» en 1979, nous sommes devenues Bureau de l'Egalité en 2000. Ce changement d'appellation a fait suite à l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur l'égalité. Ce texte nous a permis de redéfinir notre mission et de l'adapter à l'évolution en matière d'égalité de ces dernières années. La notion d'**égalité transversale** fait désormais partie de notre quotidien.

Nous sensibilisons également nos partenaires internes et externes à l'administration à cette prise en compte systématique de l'égalité. Créapole, qui a vu le jour l'année passée, en est un exemple concret. Depuis sa phase de conception jusqu'à sa mise en route et à son fonctionnement, l'égalité a toujours été intégrée à la réflexion. Nous pouvons d'ailleurs compter sur le travail important réalisé par les conseillères en création d'entreprises qui dirigent cette institution. En effet, une étroite collaboration s'est installée pour différents projets. C'est dans cette optique que nous travaillons ensemble depuis de nombreux mois à l'élaboration d'un grand forum franco-suisse «FEMMES: EGALITE SANS FRONTIERES!» (voir p. 12).

Nous constatons que non seulement notre mission a évolué, mais que des partenariats sont toujours davantage nécessaires à l'accomplissement de notre tâche. C'est dans cet état d'esprit que la petite équipe du Bureau de l'égalité travaille d'arrache-pied! ♣

Informations complémentaires sur www.jura.ch/egalite

*L'auteure est cheffe du Bureau de l'égalité jurassien

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et canton du Jura Tél: 032/423 79 00 Fax: 032/423 79 01
Courriel: egalite@jura.ch
Site: www.jura.ch/egalite
19, Rue des Moulins
Delémont